



OMCT

SOS-Torture Network

APPEL À PARTICIPATION

**GROUPE DE TRAVAIL
TORTURE & TERRORISME**

Créée en 1985, l'Organisation Mondiale Contre la Torture (OMCT) est aujourd'hui la principale coalition d'organisations non gouvernementales (ONG) luttant contre la torture, les exécutions sommaires, les disparitions forcées et tout autres traitements cruel, inhumain ou dégradant. Avec plus de 200 organisations affiliées à son réseau SOS-Torture, l'OMCT a pour objectif d'accompagner, de renforcer et de défendre les organisations anti-torture à travers le monde, spécialement celles évoluant dans des contextes sensibles. Grâce à nos membres, à l'Assemblée Générale et au Conseil Exécutif, au Secrétariat International (Genève et Bruxelles), ainsi qu'à notre bureau en Tunisie, nous bénéficions d'un large éventail d'expertises et d'expériences de terrain sur tous les continents.

Pour renforcer cette dynamique, l'OMCT lance pour la première fois plusieurs groupes de travail thématiques, parmi lesquels le Groupe de Travail « Torture & Terrorisme ». Comme décrit dans ses termes de référence, ce groupe de travail, en rassemblant un noyau dur de 12 ONGs provenant du monde entier, permettra la création d'un espace d'échange qui aura pour but de proposer des approches innovantes à tous les membres de notre Réseau SOS-Torture sur les questions liées à l'interdiction de la torture dans le cadre de la lutte contre le terrorisme, notamment en matière de plaidoyer.

Les travaux du groupe de travail ne seront pas seulement le résultat de la réflexion menée par ses membres, mais c'est l'ensemble du mouvement anti-torture qui sera mis à contribution et qui pourra ainsi bénéficier de tous ses impacts.

Ce groupe de travail est placé sous le patronage de Mme. Hina Jilani, Présidente de l'OMCT, du professeur M. Nils Melzer, Rapporteur Spécial sur la Torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants, ainsi que Mme. Fionnuala Ní Aoláin, Rapporteuse Spéciale sur la Promotion et la protection des droits de l'homme et des libertés fondamentales dans la lutte contre le terrorisme.

La première rencontre se tiendra au mois de décembre 2018 ou janvier 2019 à Tunis.

Le présent document décrit le processus de sélection et contient les annexes suivantes :

- Les termes de référence du groupe de travail ;
- Le modèle de lettre de motivation ;
- Le modèle de lettre d'engagement.

1. Comment postuler?

Tous les documents peuvent être joints à cet appel e/out peuvent être téléchargés à partir de notre site Web. Ils peuvent être complétés en anglais ou en français. Les demandes dûment complétées doivent être adressées à Camille Henry à l'adresse suivante : ch@omct.org. La date limite de soumission des candidatures est le **vendredi 26 octobre 2018**.

2. Qui peut postuler?

- Les membres du Réseau SOS-Torture ainsi que les partenaires stratégiques souhaitant se rapprocher de notre réseau ;

- Pour des raisons pratiques et financières, ce groupe de travail ne pourra travailler que dans deux langues (anglais / français). Nous encourageons fortement celles et ceux qui maîtrisent au moins une ou deux de desdites langues à postuler.

3. Comment le processus de sélection va-t-il se dérouler?

- Examen des soumissions et établissement d'une liste des membres éligibles ;
- Évaluation et présélection selon des critères préétablis : le processus de sélection assurera autant que faire se peut un équilibre géographique, une représentation paritaire homme/femme, un équilibre dans les âges ainsi que la complémentarité entre les différents profils professionnels et expériences de terrain;
- Présélection présentée à un Comité de Sélection relevant du Conseil Exécutif pour approbation finale ;
- Communication auprès des organisations sélectionnées ;
- Publication de la composition du groupe de travail sur le site web de l'OMCT.

4. Documents de référence

Les termes de référence du groupe de travail.

5. Documents à fournir pour postuler

Une candidature ne sera considérée comme éligible que si tous les documents listés ci-dessous sont remplis et envoyés :

- Lettre de motivation remplie par l'ONG;
- CV du représentant de l'ONG;
- Lettre d'engagement signée par la personne que vous avez désignée comme votre représentant dans ce groupe de travail..

Cette initiative est rendue possible grâce au soutien de